**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Trente-huitième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU des Seychelles**

(Genève, le lundi 10 mai 2021 /14 :30 – 18 :00)

Temps de parole : 1 min 20 s

Lue par : M. Adama COULIBALY

Merci Madame la Présidente,

La délégation du Mali remercie la délégation de la République des Seychelles pour la présentation détaillée de son troisième rapport national.

Le Mali salue la bonne coopération des Seychelles avec le Conseil des droits de l’Homme et ses différents mécanismes. Nous apprécions les progrès réalisés au titre de la promotion et de la protection des droits des enfants, notamment l’interdiction explicite de toutes les formes de châtiments corporels à leur égard dans tous les contextes, y compris en milieu scolaire.

Nous saluons également les succès du Gouvernement des Seychelles en matière d’enregistrement des naissances. Nous nous félicitons, par ailleurs, de l’adoption d’une loi sur les soins de santé mentale, qui prévoit diverses prestations de santé et services en faveur des personnes atteintes de maladies mentales.

Dans un esprit constructif, le Mali recommande aux Seychelles de :

- Ratifier le Traité de Marrakech visant à faciliter l’accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d’autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.

Le Mali souhaite plein succès aux Seychelles dans le cadre du présent examen.

Je vous remercie.